

## Précisions sur canot Kayak

Précisions apportées quant à l'utilisation de la rivière Pikauba pour l'activité de Kayak.

Le débit de 200 m<sup>3</sup>/s du 20 juillet 2002 dont parlait hier monsieur Jean Dussault, est le débit rencontré à l'embouchure de la rivière Pikauba dans le lac Kénogami, dont 120 m<sup>3</sup> proviennent à eux seuls de la rivière aux Écorces.

Il est donc à noter qu'à la hauteur du futur barrage Pikauba, le débit était très inférieur à 200 m<sup>3</sup>/s à la même date, soit environ 45 m<sup>3</sup>/s, et a augmenté graduellement jusqu'au lac Kénogami.

En période de crue, le barrage Pikauba contribuera à laminier les débits dans la rivière jusqu'à la hauteur de la petite Pikauba principalement, soit 5 Km à l'aval. Par la

suite, les conditions hydrologiques dans la rivière Pikauba seront peu modifiées jusqu'au lac Kénogami.

Par conséquent, en période de crues, les kayakistes pourront continuer à jouir de conditions de navigation assez similaires à celles qu'ils connaissent actuellement dans la rivière Pikauba sur une bonne partie de son parcours à partir du futur barrage.

Par ailleurs, la construction du barrage Pikauba crée un accès à la rivière Pikauba sur un point de mise à l'eau actuellement inaccessible pour les kayakistes. Ainsi, le parcours présentement utilisé n'est amputé que de 6 Km, soit entre le barrage # 3 et le futur barrage Pikauba.